



PRÉFET DE L'ESSONNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE
Pôle du foncier agricole

Affaire suivie par :
Laure Messner
Tél. : 01.60.76.33.63
Mél : ddt-sea@essonne.gouv.fr

Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

Séance du 8 février 2019

Avis sur le PLU de la commune d'Evry

La commune d'Evry présente devant la CDPENAF, pour avis, le projet de PLU arrêté par délibération du conseil municipal le 19 décembre 2018.

A l'unanimité, la CDPENAF émet les avis suivants :

1) Avis sur le PLU au regard de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers
(L.153-16 du code de l'urbanisme)

La commission souligne le travail qualitatif de préservation des continuités écologiques, notamment via l'OAP Trame verte et bleue et la valorisation de la Seine liée au territoire communal.

La CDPENAF émet un **avis favorable**, sur le projet de PLU présenté, **avec les observations suivantes :**

La commission note que l'emplacement réservé n°10 destiné aux « loisirs à vocation agricole et écologique » correspond à l'installation d'une ferme pédagogique.

La commission souligne l'intérêt que les aires de stationnement, notamment l'emplacement réservé n°8, soient réglementées en zones naturelle en privilégiant autant que possible la non-imperméabilisation du sol.

2) Avis sur le règlement encadrant les possibilités d'extension et d'annexe des habitations en zones A et N, hors Secteurs de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées
(L.151-12 du code de l'urbanisme)

L'avis est **favorable**.

3) Avis sur les Secteurs de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées
(L.151-13 du code de l'urbanisme)

Sans objet.

4) Avis sur les bâtiments repérés au PLU comme pouvant changer de destination
(L.151-11 du code de l'urbanisme)

Sans objet.

À Evry, le **25 FEV. 2019**
Le président de la CDPENAF,

Yves RAUCH

Cet avis de la CDPENAF est publié sur le site des services de l'État en Essonne :
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/CDPENAF-Preserver-les-espaces-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>